

Conseil communal de Lausanne

Postulat

Pour un projet pilote d'ouverture du recrutement de la Police municipale de Lausanne aux titulaires du permis C

Initiant : Olivier Marmy

Qui s'en souvient? Lausanne a été pionnière dans l'intégration des femmes au sein de sa police municipale. Dès le milieu des années 1970, une « brigade féminine » y exerçait des fonctions opérationnelles, soit plus de vingt ans avant que la gendarmerie cantonale ne s'ouvre officiellement aux femmes. Lausanne précurseur, surmontant les résistances, peut être fière de cette ouverture progressiste, aujourd'hui si évidente. C'est sur ces traces que ce postulat se propose de conduire notre ville et sa police.

Lausanne, ville cosmopolite et capitale du canton, est confrontée à un double défi : le décalage croissant entre la diversité de sa population et celle de son corps de police ajouté à la difficulté croissante de recrutement.

Alors que 42 % des habitants de Lausanne sont de nationalité étrangère, la police lausannoise demeure trop peu représentative de cette diversité. Ce constat, déjà relevé par le commandant Olivier Botteron en 2023, met en lumière un enjeu de confiance, de sentiment d'équité et d'efficacité dans la relation entre police et population. D'autre part et surtout, le difficulté à recruter va croissant et le nombre de dossiers de candidature de qualité est insuffisant, alors qu'une vingtaine de postes sont à pourvoir. Ce double défi contribue à mettre le corps de police sous pression, il doit être relevé.

Aujourd'hui, la législation vaudoise impose la nationalité suisse (ou la naturalisation en voie d'achèvement) pour accéder à la formation à l'Académie de Savatan. Toutefois le débat a été relancé récemment dans le canton et une proposition pour ouvrir le recrutement aux titulaires du permis C pourrait ressortir au Grand Conseil. Le conseiller d'État Vassilis Venizelos a indiqué que cette question faisait partie des réflexions.

L'enjeu est tout à la fois d'attirer les bons profils en phase avec l'évolution des missions, respectant les critères de recrutement, et d'avoir un corps de police représentatifs de la société.

Certains cantons romands ont déjà choisi une voie différente :

- Neuchâtel autorise depuis 2010 le recrutement de personnes titulaires d'un permis C, représentant environ 4 % des effectifs, avec un impact positif sur les relations police-

population ;

- Genève admet des titulaires de permis C dans sa police municipale, où ils constituent près de 9 % du personnel.

À l'instar du projet pilote des bodycams, initié par Lausanne et qui pourrait devenir un modèle cantonal, il serait pertinent que la Ville de Lausanne propose de mener un projet pilote limité dans le temps d'ouverture du recrutement policier aux titulaires du permis C, sous réserve de l'accord ou d'un partenariat du Canton.

Un tel pilote permettrait :

- d'évaluer concrètement les effets de cette ouverture sur le recrutement et la diversité ;
- d'observer son impact sur les relations entre police et population
- d'élargir rapidement le nombre de candidats susceptibles d'être intéressé par une carrière dans la police lausannoise et répondant aux critères de recrutement.

Cette approche pragmatique tiendrait compte de la forte hétérogénéité du paysage policier vaudois : différences de structures, de besoins et de composition démographique entre la capitale, les principales et les territoires d'action de la police cantonale et la gendarmerie. .

Conclusion:

Le Conseil communal de Lausanne demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de:

1. examiner la faisabilité d'un projet pilote permettant le recrutement de titulaires du permis C au sein de la Police municipale de Lausanne
2. solliciter l'accord et la collaboration du Canton de Vaud afin de définir le cadre juridique et organisationnel nécessaire à une telle expérimentation ;
3. présenter un rapport au Conseil communal sur les conditions, les modalités et les effets potentiels d'un tel projet pilote, notamment en matière de diversité, de cohésion sociale et de recrutement.

A handwritten blue signature, likely belonging to a municipal official, is placed here.